**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 14 (1876)

**Heft:** 40

**Artikel:** [Nouvelles diverses]

Autor: L.C. / A.D.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-183893

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

hautes régions, à cause de l'air extraordinairement rarésié.

Messieurs du Gothard et du Simplon sont priés de méditer cette petite nouvelle.

Dans la Presse: « Le tribunal de police correctionnelle de C<sup>\*\*\*</sup> vient de condamner M. X., journaliste, à quinze jours d'empoisonnement. » J'aime à croire qu'il y a une légère erreur. Mais franchement, si le journaliste condamné mange chez bien des restaurateurs de notre connaissance, auprès desquels les Borgia ne sont que d'aimables farceurs, la peine est tout à fait insignifiante.

Dans la Gazette des tribunaux: « Un jeune vaurien comparaît devant la justice. Son père est appelé comme civilement responsable et le Président énumère tout ce qu'on reproche à son fils.

« Voyez, Monsieur le Président, réplique le papa, tout çà est impossible de la part de mon garçon. Je le connais comme si je l'avais fait! »

Pas de commentaires, n'est-ce pas?

Dans la Gazette de Lausanne du 14 courant, page des annonces :

« Un jeune homme robuste, etc., etc., cherche » pour la saison d'hiver, une place de portier le long » du lac. S'adresser, etc. »

Portier, le long du lac! Je ne comprends pas, mais là pas du tout. Un portier d'habitude garde une porte. En français fédéral, c'est un citoyen qui dans les hôtels porte le bagage. Alors le bon jeune homme en question voudrait garder une porte le long du lac, tantôt à Genève, tantôt à Montreux. Non, ce n'est pas ça. J'en suis tout rêveur.

Quand on novè menistrè vint dans onna perrotse, tsacon lo vouaîté à sa façon. Le z'on l'amont po son bouta frou, po sa balla voix, po cein que baillé; lè z'autro lo trâouvont à lâo potta, po cin que l'est on boun'infant, que vesitè tsacon âo que fon-mé la pipa.

Mâ ie n'ave jame oïu dere qu'on estimâve le me-

nistré qu'avion bon brè.

Din on veladzo dâo Gros dé Vaud, on dzoûno menistré étai arrevâ, et nion ne lo cognessai. L'avai prai quoquié z'hommo po arrindzî son lodzémint. Faillâi tsandzî dé tsambra à n'on gros fornet dé catalla.

Chî z'hommo impougnont lo mâobllio, mâ quand furont drai ne pouâvont pas martsî: s'incoblliâvont.

Adon, lo menistré lâo dese :

— Betâ-vo trai à non bet, ie prindrî de l'autro et n'âodrin prâo.

Lé traî pllie gros sé crotsont en sorisint, lo menistré assebin, et d'on vire-de-lè lo fornet fut plliacî.

Et quand l'uront fini l'ovradzo, lé z'hommo, allaront à la pinte d'âo veladzo, baire onna botolhie et desiront en arrevint: ora, n'in on menistré!

L. C.

A chaque saison ses distractions. Les belles journées de soleil, les soirs aux teintes dorées font déjà

place au ciel brumeux de l'automne et aux longues nuits. Aussi allons-nous voir recommencer les fêtes d'hiver et les soirées théâtrales. La société artistique, composée de jeunes gens de Lausanne, va rouvrir demain notre scène par une représentation dramatique et musicale dont le programme est des plus variés. Trois petites comédies très bien choisies; plusieurs morceaux de chant et deux ouvertures exécutées par l'orchestre de Beau-Rivage, au complet, sont des éléments suffisants pour attirer un nombreux public. Et ce qui doit d'autant plus assurer le succès de cette soirée, c'est son but: elle est donnée au bénéfice de l'Hospice de l'Enfance.



On sait que dans nos campagnes il y a plusieurs manières de constater si un individu a réellement rendu le dernier soupir. Les uns le chatouillent sous le nez avec une barbe de plume, d'autres le piquent avec une épingle sous la plante du pied, d'autres enfin lui placent devant le nez une glace afin de voir s'il respire encore. Une vieille tradition raconte qu'autrefois on employait un autre moyen dans la commune de Ste-Croix. On plaçait, dans la main de l'individu, une pièce d'or ou d'argent; si la main ne se fermait pas, tout espoir était perdu.

C'était aux dernières promotions. Deux petites filles sortaient du temple de St-Laurent, après la distribution des prix. L'une emportait avec joie trois livres magnifiquement reliés qu'elle venait de recevoir en récompense de son application. L'autre qui n'avait absolument rien, lui dit en franchissant le seuil: « Sophie, prête-m'en un... seulement pour passer dans la rue! »



On nous écrit de Lausanne :

« L'on va chercher bien loin un nom pour le vin de cette année, quand nous avons quelque chose à deux pas, dont on a beaucoup parlé, et qui se prête assez bien à la chose.

Pourquoi n'appellerait-on pas ce vin du **pneu** (matique).

Recevez, Monsieur, etc.

A. D. »

L. Monnet.

# ANNONCES

#### **EN SOUSCRIPTION:**

# LES CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

2me SÉRIE

Un joli volume de 160 pages.

Adresser les demandes au bureau du Conteur Vaudois, à Lausanne.

LAUSANNE - IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY